



2018 **NOTRE
ATELIER
COMMUN**

Notre Atelier Commun a été créé en 1999 par Patrick Bouchain, constructeur et scénographe, pour répondre à une commande de la Mission mécénat et Action culturelle de la Caisse des Dépôts et Consignations : « La Forêt des Délaissés ». Depuis sa création, Notre Atelier Commun mène des projets liés au paysage, à l'architecture et à la ville, qui questionnent la dimension sociale, culturelle et environnementale de l'acte de construire. Autour d'une équipe d'architectes, d'élus, d'artistes, d'usagers, etc... L'atelier s'est fixé pour mission la recherche, la transmission et l'accompagnement de projets. Aujourd'hui, Notre Atelier Commun développe une recherche sur le logement, « Le Grand Ensemble », qui repose sur un partenariat entre culture et social.

**NOTRE
ATELIER
COMMUN**

SOMMAIRE

- 4 BATAVILLE AU PAYS DES ÉTANGS
- 8 LA GAUTHIÈRE À CLERMONT-FERRAND
- 12 LE TRI POSTAL À AVIGNON
- 16 DE PASTEUR À APIGNE, RENNES
- 20 ENSEMBLE À BEAUMONT EN ARDÈCHE
- 24 ENSEMBLE À BOULOGNE-SUR-MER
- 28 DES HOMMES DES ACTES DES LIEUX
- 30 ENSEMBLE À TOURCOING
- 34 LE PETIT ATELIER DE CAMPAGNE
- 36 LE CABARET BARAQUE DE CHANTIER
- 38 120 X 120 À ST JACQUES DE LA LANDE
- 40 LA FORÊT DES DÉLAISSÉS
- 42 LE 1% SCIENTIFIQUE AUX BAINS
- 44 LE 1% SOLIDAIRE À LA CONDITION PUBLIQUE
- 48 LE 1% CULTUREL AU LIEU UNIQUE



BATAVILLE, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ÉTANGS

Le site des anciens établissements BATA, ferme agricole, lieu de production industrielle et cité ouvrière, a progressivement perdu son activité industrielle, puis tertiaire. Les deux mille cinq cent personnes qui y étaient employées dans les années cinquante ont été licenciées par vagues successives jusqu'à ce que l'entreprise ferme définitivement ses portes en 2001. Cette histoire, tragique, a fortement marqué la conscience sociale collective des communes où vivaient ses employés. Véritable ville dans un paysage rural, le site doit désormais accomplir sa mue et trouver un nouveau souffle.

LE SENS

Le choix juste a été de conserver l'essentiel des magnifiques architectures industrielles du site dans l'attente d'un projet de reconversion. Le mauvais choix serait de réaliser cette reconversion dans le splendide isolement d'un programme venu « d'en haut », sans se donner les moyens d'y associer les citoyens. Le cahier des charges établi par la Communauté de communes du Pays des Étangs, à l'inverse de beaucoup d'opérations de ce type, évite soigneusement cet écueil. Il évite également de faire du site de Bataville la banale copie des nombreuses friches reconquises par la culture à travers la France au cours de ces vingt dernières années, sous l'appellation des « nouveaux territoires de l'art ». C'est l'invention de une nouvelle façon de faire souche dans la friche, de lier projet culturel et projet urbain, de mixer les usages, qui nous donne envie de participer à cette expérience sans doute unique en France.

LA MÉTHODE

Nous expérimentons de nouvelles façons de faire l'architecture, remettant en cause les modes de programmation et questionnant la place du politique dans le processus de définition de la ville. La mise en œuvre d'un processus expérimental faisant converger vers des lieux inoccupés des savoirs académiques, des savoirs faire, des désirs d'appropriation, pour mettre à l'épreuve les bâtiments et aboutir à des programmes impensés. Ici aussi, la permanence architecturale forme la base d'un système « incrémentaliste » (au sens défini par Lucien Kroll) qui opère par adjonctions et corrections successives. Chaque erreur y nourrit l'étape suivante, finissant par tisser une cartographie des usages rêvés d'un espace donné, en y associant étroitement les populations concernées. Si la culture peut être un des supports de ce processus, elle n'est pas exclusive d'autres acteurs également à même de révéler de nouveaux usages : acteurs sociaux, acteurs de la santé, sportifs, etc.





LA TEMPORALITÉ

Les objectifs formels définis dans le cahier des charges nous paraissent compatibles avec cette méthode qui se fait en expérimentant et en marchant. Il nous semble fondamental de laisser au moins neuf mois à l'expérimentation active, avant de parvenir à l'élaboration d'un plan guide issu de ce vécu quotidien. Il faut le temps d'habiter pour comprendre, d'agir pour mettre à l'épreuve, d'écouter pour repérer les désirs, les attentes et les rêves, avant d'exprimer dans un document descriptif et graphique les possibles devenirs du site. Les trois derniers mois pourront alors être consacrés de façon beaucoup plus riche et profitable à l'élaboration d'un plan guide lui-même souple et adaptable.

LES MOYENS

Un atelier sera installé dans l'un des espaces disponibles propriété de l'association « La chaussure Bataville ». Il permettra de recevoir, de réunir, de faire converger désirs et compétences, de construire une très grande maquette du site. Il sera occupé en permanence par un « habitant », chef de projet, assisté de stagiaires ou d'intervenants ponctuels venus de tous les horizons. Les autres membres de l'équipe s'y retrouveront en fonction du programme des thématiques abordées. Cet atelier sera ouvert en permanence au public, aux élus, aux agents des services de la communauté, aux associations. L'atelier programmera et coordonnera les différentes actions des groupes ou individus désireux de venir expérimenter sur le site. Chacune de ces personnes y viendra avec ses propres moyens. Un relevé de ces différentes activités permettra d'en établir le catalogue et de les cartographier sur le site. La grande maquette sera alimentée de toutes ces expériences et mise à jour au fur et à mesure de la définition ou de la cristallisation des usages.

LE QUARTIER DE LA GAUTHIÈRE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND

Sur le quartier de la Gauthière, la Ville de Clermont-Ferrand est engagée avec ses partenaires dans la réalisation d'un programme de réaménagement acté dans le cadre d'une convention ANRU en date de mai 2005. La ville est propriétaire des terrains du « coeur de quartier » de la Gauthière, et assure dans ce cadre la responsabilité des conditions d'occupation de ce site et la définition de son devenir. Elle souhaite ainsi s'appuyer sur l'expérimentation proposée dans le cadre de l'Université Foraine afin de développer une approche nouvelle, pour faire la ville autrement.

L'Université Foraine bénéficie d'une convention avec la ville de Clermont-Ferrand et le PUCA. Elle mène une démarche expérimentale et innovante concernant le site inoccupé suite à la démolition des trois tours et du centre commercial, ayant vocation en première approche à accueillir un ensemble d'équipements (pôle petite enfance, pôle médical, pôle info service) au sein d'un large espace paysager, pour faire émerger un projet par la participation, l'ouverture au public, en travaillant sur l'appropriation. L'expérimentation menée depuis un an doit permettre la formulation d'un certain nombre d'orientations d'aménagement pour le « coeur de quartier » de la Gauthière, et plus largement, pour le devenir du quartier et son ouverture sur la ville.





UNE NOUVELLE FORME DE COMMUNS

L'invention d'une nouvelle forme de communs, c'est précisément l'objet du travail de l'Université Foraine depuis neuf mois. Cet espace, qu'y faire? Qui le traverse, qui se l'approprie? Là, comparaison n'est pas raison. Le couderc traditionnel se situait un peu en marge du centre du village; l'îlot de la Gauthière offre une visibilité à 360°, sans abris propices à l'intimité que les adolescents, comme les femmes, peuvent appeler de leurs vœux. Possiblement surveillés depuis les fenêtres et balcons, les enfants s'y ébattent librement, là où les adultes ou plus grands n'ont ni raison d'y flâner ni bancs ou abris pour s'y poser. On est à l'inverse de la logique des centre-villes, où les enfants, de moins en moins autonomes, sortent peu seuls et ne marchent plus, mais où adultes et adolescents trouvent leurs lieux de sociabilité, des cafés aux commerces. Cet état des lieux, Suzie et Esther l'ont expérimenté en actes au fil des mois, dans un quartier qu'elles habitent. Leur recherche-action ne ressemble pas à l'étude sereine et surplombante qui prévaut à l'élaboration de programmes d'aménagement. Au delà des manifestations publiques et chantiers programmés de l'Université Foraine, il leur a fallu, quotidiennement, répondre à l'urgence. En premier lieu celle des enfants, dont l'énergie déborde parfois vers la destruction quand elle n'est pas canalisée vers des activités, supposant un rôle d'animatrices qui n'était pas censé être celui des architectes.

LA POSTE RESTANTE UN PROJET DE RÊVE

Transformer le Tri Postal en un centre culturel habité, tel est l'horizon qui se dessine, au plus proche de celles et ceux qui habitent et rêvent cette friche industrielle monumentale. Au coeur de ce projet résident CASA et HAS, associations qui depuis leurs origines défendent une vision élargie de ce que l'on nomme le «travail social». À l'exclusion sociale est opposé ici-même et depuis des années un processus de rapprochement avec la ville, la «Villa Médicis» étant un lieu où vivent et exercent certes des travailleurs spécialisés, mais aussi des artistes, des étudiants, des associations diverses, potentiellement toutes celles et ceux qui font la ville, voire la réinventent. Nous voici réunis afin de créer un centre-ville habité en premier lieu par celles et ceux qui, aujourd'hui, n'ont pas droit de cité et qui l'habitent d'une manière telle que l'ensemble des avignonnais peut ici se retrouver chez soi. C'est à notre sens la condition même d'un travail social remarquable, efficace, d'une inclusion réussie : en renversant les polarités, en faisant d'un lieu qui ne sert à rien un lieu qui sert à tout et à tous, en créant avec ceux que la ville refoule un lieu où la ville entière est la bienvenue.

NAC (Notre Atelier Commun) et le PEROU (Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines) s'associent pour accompagner CASA-HAS Vaucluse dans ce chantier d'envergure, l'empruntant aux fondamentaux de cette association créée en 2001 et qui occupe aujourd'hui dans des conditions précaires la cour du TRI Postal, en attendant de pouvoir co-investir l'ancien centre du TRI Postal pour le projet de la solidarité urbaine. L'étude de faisabilité et de programmation de ce projet est financé par l'ANAH, le fond de dotation d'HAS, la Ville d'Avignon, le Grand Avignon et des donateurs privés, passés et futurs...





LA PERMANENCE ARCHITECTURALE

Après la réalisation d'une étude de faisabilité demandée par l'association CASA, financée par l'ANAH et remise en Juillet 2014, l'équipe de NAC/PEROU lance la permanence architecturale en Avignon le 21 septembre 2014 dans la Cabane, le cheval de Troie du TRI. Les 6 mois à venir de résidence consistent à parfaire le diagnostic d'un point de vue technique, mais aussi à définir dans ses détails un programme architectural. Programme à inventer par le biais d'un travail quotidien et méticuleux, au plus proche des résidents, des équipes de CASA-HAS, des acteurs sociaux et culturels liés à l'association, et de la ville et de ses habitants. A la permanence architecturale s'articulent des chantiers participatifs afin de tester des fonctions, et prototyper des espaces potentiellement à venir dans le Tri Postal. Ainsi, par l'expérimentation, le travail de programmation pourra-t-il s'affiner. Ainsi, par l'événement collectif, les acteurs attachés au projet et à son développement pourront-ils se rencontrer, affiner leur vision et la partager.

DE PASTEUR À APIGNÉ LA COMMANDE

L'Université Foraine se propose d'intervenir à Rennes sur des sites inoccupés, sans programme prédéfini, et de faire émerger un projet par la participation, l'ouverture au public, en travaillant sur l'appropriation. Rassemblant des savoirs académiques, abstraits, et des savoirs concrets, des savoir-faire, des professionnels reconnus et des usagers potentiels, elle souhaite conduire une démarche expérimentale et innovante en vue d'une occupation éphémère, limitée dans le temps, du site « Moulin d'Apigné » situé en périphérie dans un environnement naturel, et du bâtiment « Pasteur », ancien équipement universitaire en plein centre ville.

Ainsi, de février à octobre 2013, pour un budget très modeste, l'association NAC a à la fois réalisé deux études de faisabilité architecturale (analyse, projet, chiffrage) mais aussi, et c'est une première en France, posé les bases d'une étude de faisabilité programmatique, travail en douceur avec l'environnement rennais pour faire émerger les désirs d'appropriation et la capacité des bâtiments à les accueillir. Cette faisabilité programmatique, qui n'exclue personne mais cherche à rassembler la multiplicité des envies, mérite d'être poursuivie en 2014 pour préparer Pasteur et Apigné au meilleur de leur avenir.





LA NÉCESSITÉ DES LIEUX NON PROGRAMMÉS

« De Pasteur à Apigné, sans que rien n'ait jamais été présumé, programmé ou imaginé, par delà le fil conducteur évident de la Vilaine, un lien est progressivement apparu comme une évidence : l'espace libre laissé par le départ de la Faculté des sciences puis de la Faculté dentaire et l'espace libre laissé par l'abandon progressif des gravières sont les deux versions complémentaires de la nécessité de lieux non programmés, non affectés. Ce vide doit rester ouvert à tout ce que vivre exige : pour une heure, un jour, une semaine, un mois, des espaces pour se poser, pour le pur plaisir d'exister. Pasteur pourrait rester un lieu de vie dédié à la santé en s'appuyant sur le centre de soins dentaires présent sur le site au moins pour les deux prochaines années et où 42.000 personnes viennent se faire soigner chaque année. La bouche «carrefour de la vie» devrait en être le thème central : parler, chanter, manger, aimer... Apigné pourrait être un lieu saisonnier dont le moulin serait le foyer et la nature le cadre. La santé y serait présente par le sport et les relations nécessaires entre l'homme et le vivant. Afin de poursuivre le travail de rencontre, d'expérimentation et de transmission par la permanence initié par l'Université Foraine, il faut occuper maintenant Pasteur et Apigné et ensuite passer la main à ceux qui les auront conquis et à ceux qui les suivront... »

À BEAUMONT EN ARDÈCHE

Porté par la Fondation de France dans le cadre de son projet des nouveaux commanditaires, la commune de Beaumont en Ardèche confie à NAC une étude de faisabilité pour la réalisation d'habitations en accession sociales à la propriété avec une envie de très forte participation des futurs habitants. Au cours de cette étude, un groupe d'habitant formant une coopérative a été constitué et est aujourd'hui moteur d'un chantier qui démarrera en septembre 2011. Cette étude préalable a permis d'arrêter certains principes de projet :

- Le grand toit sous lequel va se développer l'habitation
- L'âtre, le foyer, le noyau comme cœur de la maison
- L'autoconstruction pour faire souche, pour habiter en construisant
- L'autoconstruction comme moyen de s'agrandir sans payer de surloyer et de récupérer un pécule de sortie correspondant à l'évaluation des améliorations réalisées
- Le campement dans la châtaigneraie, entre les arbres et à cheval sur les faïsses
- L'attribution par cooptation municipale, que ce soit en location ou en accession

Le 1% artistique, scientifique et solidaire accompagnant la réalisation du poêle-masse. La maison commune, œuvre commune des habitants de Beaumont, des écoliers et des futurs occupants.

Les matériaux : le bois, la laine de mouton, la bâche
La réalisation rapide de trois « témoins » locatifs préparant le chantier de cinq maisons en accession très sociale et d'autres maisons autoconstruites sur le territoire.





LE TEMPS PASSÉ ENSEMBLE

Surtout, ce temps passé ensemble nous a permis de comprendre que le premier groupe d'habitants, le noyau initial nécessaire à la constitution d'une communauté participative, c'était vous tous, habitants de Beaumont, coopérateurs volontaires d'une aventure que vous avez initiée, désirée, engagée et portée.

La forme juridique que prendra cette construction idéale importe peu (Société Civile Immobilière d'Accession Progressive à la Propriété, coopérative, groupement autogéré...). La forme architecturale sera le reflet de cette idée qui vous porte : attachée à la terre et construite avec le vivant ; elle ne sera ni vernaculaire, ni contemporaine : elle représentera cette autre façon de construire que nous avons cherchée ensemble.

Vous avez fait le choix de vivre modestement ici et vous voulez partager votre aventure en donnant à d'autres, qui comme vous n'en ont pas les moyens financiers, la possibilité de la vivre par eux-mêmes.

Pour que les loyers soient modestes, il faut que la construction soit peu onéreuse ; pour cela, il faudra que chacun y participe et s'engage dans cette histoire d'habiter comme il n'en existe plus.

Nous pouvons construire ensemble. NAC

Commande: FONDATION DE FRANCE
 Etude de faisabilité Patrick BOUCHAIN
 Maîtrise d'œuvre : CONSTRUIRE 2010-2011
 Début de chantier : Septembre 2011
 Construction de 8 maisons en SCIAPP

À BOULOGNE LA RUE AUGUSTE DELACROIX

A Boulogne, pour les habitants des 60 maisons de la rue Auguste Delacroix, ceci apparaît comme une nécessité : cette « Cité de Promotion Familiale », dont la gestion est assurée depuis peu par Habitat du Littoral, est en effet occupée par une population fortement marginalisée, économiquement, socialement et géographiquement, qui attend avec impatience une occasion de reprendre en main son destin. La demande est criante, l'attente énorme, le besoin évident. Il ne faut pas les décevoir. Pour cela, il faut impliquer les habitants dans le projet et faire en sorte qu'ils se l'approprient :

- Mettre en place une maison commune, à la fois atelier de travail et d'apprentissage, espace de réunion, lieu d'élaboration du projet et de la maquette, salle de conférences et de débats, café, cantine, salle de fêtes et de spectacles, cité de chantier
 - Assurer dans cette maison une permanence de la maîtrise d'œuvre et des autres intervenants
- Construire une grande maquette de la rue et les maquettes à grande échelle de chaque projet de maison
- Associer au projet une structure culturelle locale ou régionale

Réaliser un chantier d'insertion en faisant appel à des entreprises d'insertion ou en imposant des critères de performance importants aux entreprises du bâtiment : l'objectif est ici de parvenir à impliquer les habitants dans leur chantier et si possible de permettre à certains d'entre eux d'obtenir une qualification et un emploi durable. Mettre en œuvre une démocratie active par la participation de chacun au projet (conception assistée), à sa réalisation (autoconstruction) et à sa gestion (autogestion). Cette autogestion à l'échelle de la rue peut également permettre une insertion par la réalisation de travaux collectifs (nettoyage, entretien des espaces communs, des espaces verts...)





UN PROJET COMMUN

Cependant, si le projet est bien un acte collectif à l'échelle du quartier, chaque habitation fera l'objet d'un projet particulier : rénovation, transformation, extension, division, choix des matériaux, des couleurs, etc, seront établis dans le cadre de relations tripartites entre un utilisateur, son maître d'œuvre et un propriétaire soucieux de la conservation de son patrimoine.

C'est dans ce cadre que seront évalués :

- L'ampleur des travaux déjà réalisés par l'occupant
- Les besoins d'usage : extension, division, etc.
- Les besoins de mise aux normes : électricité, isolation, couverture, etc. (déjà indiqués dans l'étude réalisée, mais qui seront affinés maison par maison)
- L'histoire (notamment sociale et économique) de chacun des occupants
- Les capacités d'implication de chacun dans le projet et dans sa réalisation : savoir-faire, expérience, disponibilité
- Les besoins d'espaces communs (ateliers, garages, etc.)

De la même manière, si certains travaux entreront dans le cadre d'un appel d'offres global (électricité par exemple), d'autres pourraient faire l'objet de consultations maison par maison. L'ensemble de ce processus, qui peut paraître plus complexe, plus lent et plus contraignant que les procédures classiques, s'avèrera à l'usage porteur d'une Haute Qualité Humaine (HQH) plus proche des véritables objectifs de « développement durable » de la Cité. Ce que chacun y donnera comme temps (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, utilisateurs et autres intervenants) sera largement compensé par ce qu'il recevra dans le plaisir de l'accomplissement du projet commun.

Commande : HABITAT DU LITTORAL
 Etude de faisabilité NAC 2009-2010
 Maîtrise d'œuvre : CONSTRUIRE 2010-2011
 Début de chantier : 2011 / Rénovation de 60 maisons en auto finition

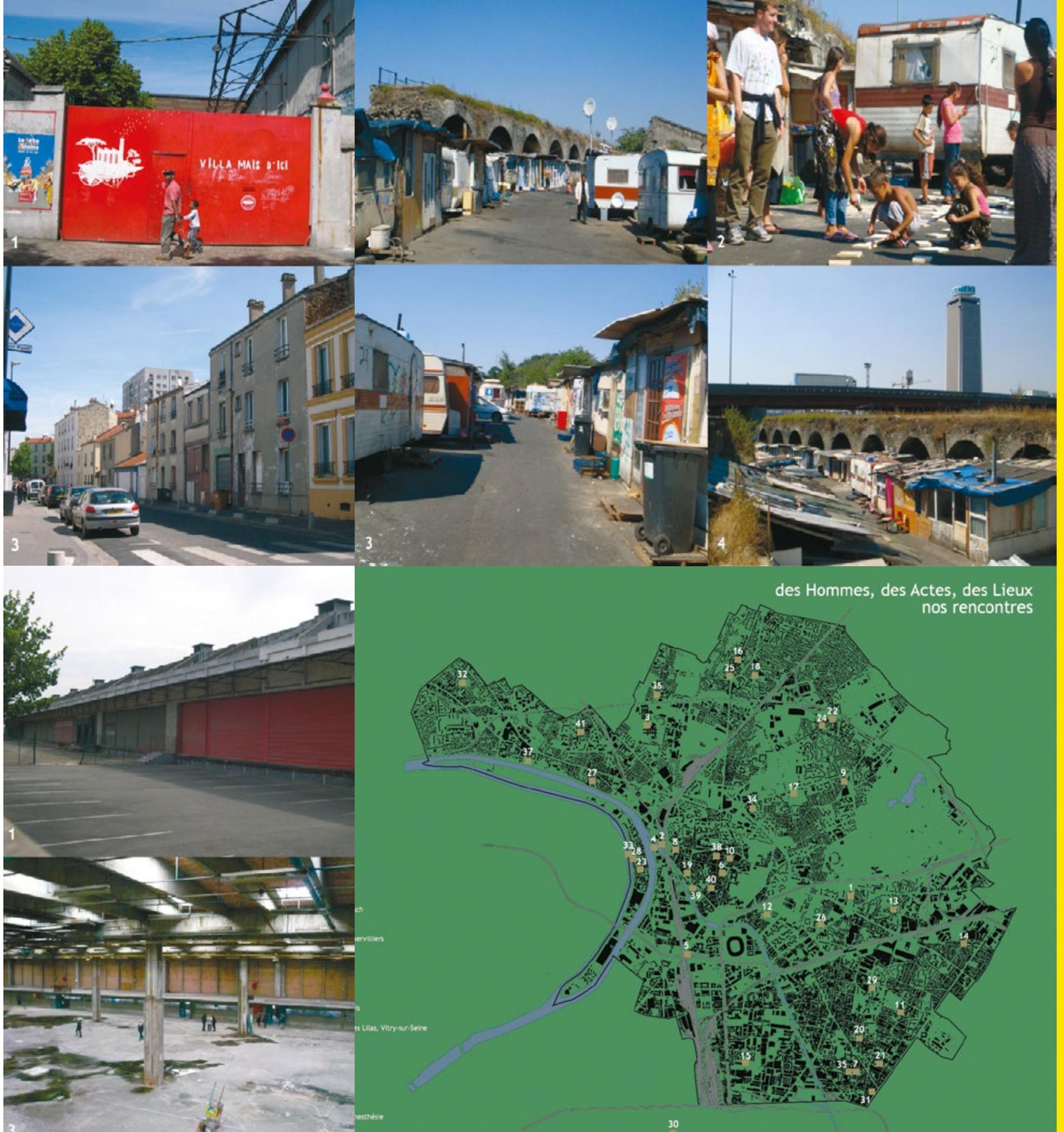
LES TERRAINS DÉLAISSÉS DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Étude relative au développement culturel et artistique du territoire de Plaine Commune.

À l'été 2009, le Conseil de la Création Artistique a lancé conjointement avec la communauté d'agglomération de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis) et le secrétariat d'État chargé du développement de la région capitale un projet de développement culturel sur le territoire de Plaine commune intégrant de multiples dimensions : habitat, loisirs, transports, manifestations temporaires... Ce projet s'entend comme une volonté de repérer et développer les usages temporaires qui peuvent s'implanter sur les terrains délaissés de l'aménagement urbain. C'est le groupement NAC-pOlau, sous l'égide de Patrick Bouchain qui a remporté l'appel d'offres.

Cette étude souhaitait :

- Révéler les singularités et les richesses culturelles du territoire de Plaine Commune et plus particulièrement de souligner les éléments qui en favorisent la dynamique au regard des blocages de la ville capitale
- Dresser un état des lieux non seulement culturel mais aussi géographique, politique, hydraulique, lié aux transports, aux aménagements en cours sur le territoire afin de montrer que la cité et la culture entretiennent une relation vivante, que l'art et la culture sont intégrés à la production urbaine
- Aider à transformer l'existant sans tomber dans les excès et de grands aménagements
- Favoriser la mobilité et les échanges de toutes les forces vives sur le territoire, y compris des créateurs
- Dégager quelques initiatives intéressantes qui permettraient aux espaces culturels d'être plus « perméables » aux activités de la cité, initiatives qui pourraient faire exemple et irriguer ensuite le territoire.



L'EXEMPLE DE L'ÎLOT STÉPHENSON DANS LE QUARTIER DE L'UNION À TOURCOING

Dans le cadre d'un grand projet de reconquête urbaine de 80 hectares mené par Lille-Métropole, qualifié d'éco-quartier, se distingue un projet participatif significatif sur l'îlot Stephenson.

En 2000, des habitants propriétaires se constituent en association « Rase pas mon quartier » et finiront par éviter la démolition de leurs maisons. La SEM Ville renouvelée, en charge du projet général de l'Union, devient maître d'ouvrage du projet de la rue Stéphane. Elle définit son contenu programmatique et met en œuvre un processus de réalisation original croisant les enjeux de l'habitat, du patrimoine, de la culture et des relations sociales. Une mission de maîtrise d'œuvre est confiée à Notre Atelier Commun (NAC), dont le mandataire est Patrick Bouchain.

« (...) Donner, recevoir et rendre. C'est cette expérience, menée sur tous nos chantiers depuis dix ans dans le cadre d'équipements culturels comme le Lieu Unique, la Condition Publique, le Channel, la friche Belle de Mai ou l'Académie Fratellini, que nous voulons tenter de mettre en œuvre dans le logement social. A force de vivre avec nos chantiers des expériences uniques dues à la proximité des utilisateurs, tantôt maîtres d'ouvrage par défaut et tantôt titulaires d'une responsabilité de chef de projet reconnue par la maîtrise d'ouvrage, nous nous sommes aperçus que l'acte de construire était fortement dépendant de la qualité de la commande et que seul l'utilisateur était à même d'assurer cette qualité. A force de travailler avec des personnes en insertion en tentant de les intégrer au processus global du chantier, à force de faire des chantiers « ouverts au public » porteurs de lien social et de démocratie active, à force de raconter, d'expliquer et de montrer le chantier à des hommes et des femmes passionnés par l'acte de construire, nous avons aujourd'hui le désir de tourner une page et de mettre ensemble toutes ces expériences au service du logement. C'est la Haute Qualité Humaine (HQH) d'un projet où tous les acteurs du chantier sont associés au plaisir de l'acte de construire. (...) » cf Patrick Bouchain « Construire Ensemble le Grand Ensemble »





LA HAUTE QUALITÉ HUMAINE

Une première expérience de réhabilitation de 24 maisons (12 restant privées, 12 revenant à un bailleur social) démarre en 2008. Un ancien atelier électrique, transformé en baraque de chantier et en maison du projet, devient un lieu de présentation de la maquette de l'îlot et de coproduction de l'opération avec les habitants. Des diagnostics fins sont effectués, les matériaux récupérés... Une première maison-témoin est inaugurée en 2010 ; elle offre une façade restaurée sur rue et totalement transformée sur cour afin d'intégrer les exigences de confort et d'isolation.

« Plus que la haute qualité environnementale, c'est la qualité humaine qui m'intéresse. (...) C'est ça le développement durable : faire attention aux habitants, faire attention aux constructions qui existent au lieu de les détruire, et les remettre en vie. Ce n'est pas faire des maisons en paille et en terre crue. (...) » nous dit Patrick Bouchain dans la Voix du Nord (décembre 2008).

Commande : SEM ville renouvelée

Etude de faisabilité : NAC 2009-2010

Maîtrise d'œuvre : CONSTRUIRE 2010-2011

Début de chantier : 2010

Réhabilitation de 30 maisons en auto finition

Construction de 3 collectifs, étude en cours

RAPPROCHER LE TEMPS DE LA CONSTRUCTION DU TEMPS DE LA VIE

Notre Atelier Commun a constitué en 2006 une équipe restreinte en Poitou-Charentes qui a migré de commune en commune, en transportant ses locaux dans une roulotte tractée, spécialement réalisée pour ses besoins. A son arrivée dans la commune, NAC prenait connaissance des besoins exprimés par les élus locaux, rencontrait les associations ou les personnes concernées par ces besoins et sélectionnait les projets prioritaires pour lesquels il avait mené une étude préliminaire. Le principal objectif de ce projet était de rapprocher le temps de la construction du temps de la vie : faire qu'entre l'expression du besoin et sa traduction sous forme d'étude de faisabilité ou de réalisation, le temps soit court et partagé entre tous les interlocuteurs. Notre Atelier Commun a mené des études qui ont débouché sur une esquisse de projet assortie des conditions techniques et administratives de sa faisabilité, d'un estimatif et d'un planning de réalisation. L'étude et l'évolution du projet ont régulièrement été présentées aux habitants de la commune. En fonction de l'importance ou de l'urgence des projets, la maîtrise d'œuvre a été confiée à NAC ou a fait l'objet d'une consultation de jeunes maîtres d'œuvre locaux dont NAC a contrôlé la qualité d'exécution par un suivi régulier. Nous avons pu répondre à ces différentes demandes en faisant intervenir des urbanistes, des paysagistes, des spécialistes du droit de la construction et des architectes. Notre Atelier Commun a mené des études sur deux piscines, une salle de répétition, un chapiteau itinérant. Par ailleurs, il a accompagné le chantier d'aménagement d'une baignade, La baignade du Lambon, et la construction d'une salle des fêtes, l'Abri Somptueux, à Sompt.



LE CABARET BARAQUE DE CHANTIER

Le projet de réaménagement des anciens abattoirs de la ville de Calais pour le développement de la scène nationale Le Channel s'appelle «La vie». Il s'appelle «La vie» pour combattre la mort qui a longtemps hanté ces lieux, pour effacer le sang et la souffrance qui les ont marqués. Il s'appelle «La vie» parce que le projet s'organise comme une grande parade de l'art et de l'architecture mêlant la préservation de certains bâtiments existants à une succession joyeuse d'interventions nouvelles. Il s'appelle «La vie» parce que la vie du Channel ne va pas s'arrêter pour le temps du chantier mais qu'elle va au contraire l'accompagner, vivre avec lui et le faire vivre pour son public en partageant avec les entrepreneurs et les ouvriers la cabane de chantier. Il s'appelle «La vie» parce que la vie du chantier va s'en emparer pour dix-huit mois et que chaque entrepreneur, chaque ouvrier va devenir un acteur essentiel d'un des plus beaux actes de l'homme : construire.

Loïc Julienne



L'ÉCOLE FORAINE

120 x 120

120 x 120 mètres : c'est la taille d'un lopin de terre, quartier de la Morinais à St Jacques-de-la-Lande près de Rennes. En 2000, ce « 120 x 120 » était encore entouré de verdure, de champs, de vaches et de traces vivantes d'une époque en voie de disparition. Le travail mené par Notre Atelier Commun a prolongé celui entamé par « La Forêt des Délaissés », il a même permis de mettre en application les réflexions menées. Dans ce sens, des études historiques (bâtiment et terrain), géographiques, sociologiques, botaniques, d'occupation-usage ont été menées, des études de faisabilité et schéma directeur ont été présentés. Notre Atelier Commun a donc proposé de donner à ce site une âme et d'y installer, sous la houlette de l'équipe Dromesko, un « campement » d'artistes avec leurs travaux, leurs chantiers, leurs représentations, leurs amitiés, leur questions, d'y installer nos structures et d'en faire un lieu de production, de représentations, de répétitions, de créations, un lieu de réflexion artistique, politique, économique et sociale sur la pratique et le sens de l'art aujourd'hui. Bref, un espace public où artistes et public se rencontrent, se croisent et vivent autour de l'art et des questions de la société. Aujourd'hui, les champs et les vaches ont disparu, le béton a repoussé plus loin le paysage champêtre et du même coup la palissade du « campement de base » amputé de la moitié de son terrain mais cet îlot de résistance a permis l'installation en lieu et place de ce 120 x 120 de l'école foraine de la commune.



LA FORÊT DES DÉLAISSÉS

Vastes sujets d'études, de réflexions et de pratiques, la forêt et la ville sont deux domaines qui s'ignorent. La ville s'est pourtant construite sur la forêt ; la forêt repousse pourtant sur les friches urbaines...

Notre Atelier Commun s'est associé le concours de personnalités choisies pour leurs compétences et leur affinité avec le sujet : paysagiste, forestier, botaniste, entomologiste, historien, philosophe, urbaniste, économiste. P. Bouchain, G. Clément, V. Renard, A. Nochy, P. Desgeorges, L. Motta, impliqués de longue date dans l'aménagement du territoire, ont proposé d'orienter vers les territoires vacants en milieu urbain « les délaissés », leurs réflexions et leurs projets sur une forêt pour l'avenir. Une convention avec l'ENGREF (école nationale du génie rural des eaux et des forêts) avait été signée afin d'élargir ce champ de réflexion au milieu universitaire et à la recherche. Une autre a été passée avec l'ADEF (association pour le développement des études foncières) afin d'approfondir le sujet dans le domaine fiscal et réglementaire. Le résultat de ce travail s'était traduit par une publication et une exposition à l'I.F.A. (Institut Français d'Architecture)

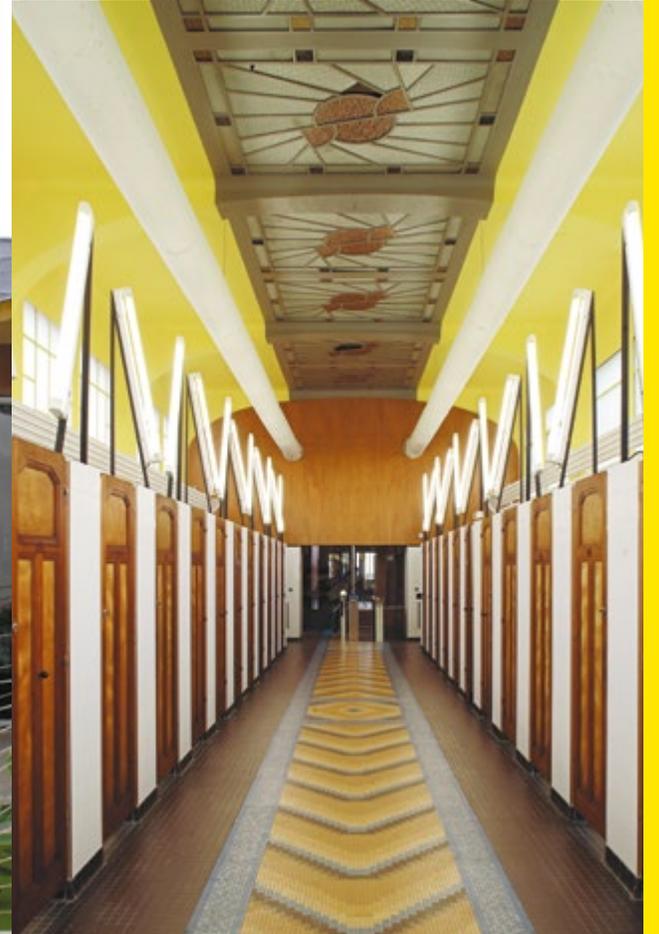
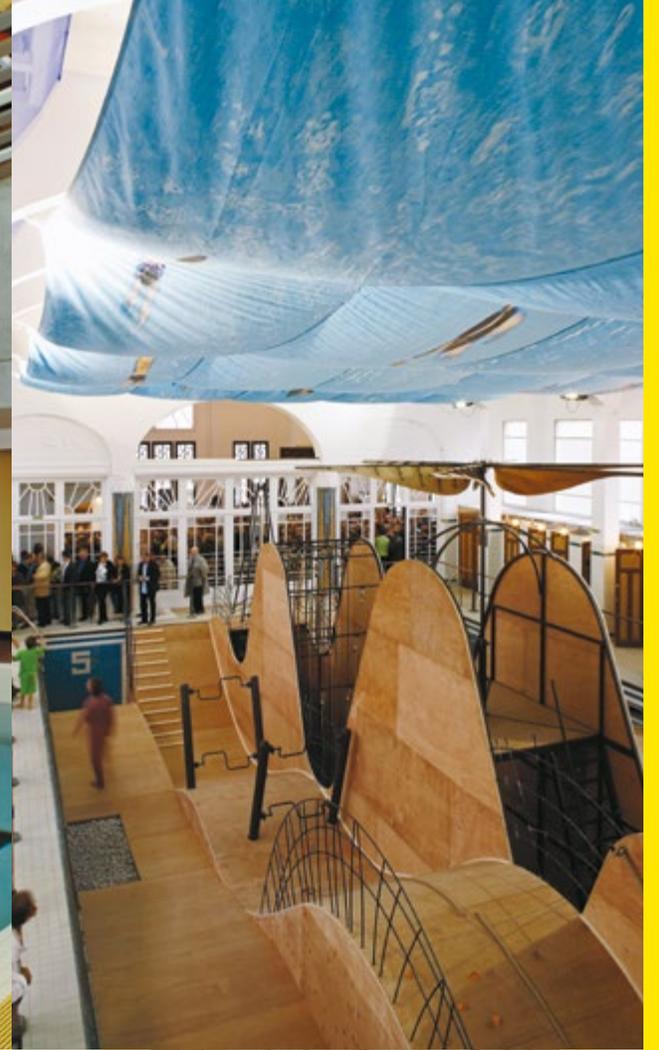


LA STRATÉGIE DES 1%

Pendant la durée du chantier de rénovation de la piscine municipale de Bègles mené par l'agence Construire, Notre Atelier Commun a proposé à la ville le principe du 1% scientifique. Tout chantier public devrait être l'occasion de la transmission directe des expériences et d'un savoir public. C'est la stratégie des 1%. Il s'agit de rassembler et de faire communiquer entre elles, dans le temps réel du chantier, le plus de personnes ouvertes et compétentes, chacune dans son activité, y compris celle d'usager et d'habitant.

Le 1% scientifique a été mis en place à Bègles sous l'égide de F.Ribereyre de l'institut EGID Université Bordeaux 3.

La réglementation des piscines nous oblige à rendre l'eau du bain désinfectée et désinfectante (décret 81-324 du 07/04/81) donc « morte », et à évacuer cette eau en permanence aux égouts à raison de 30 litres minimum par jour et par baigneur (arrêté du 07/04/81). Ceci suppose, sur notre opération, un rejet d'eau « morte » de l'ordre de 10 à 15m³/jour qui a comme particularité de tuer les bactéries environnantes et donc d'amenuiser l'efficacité des stations d'épuration et d'engendrer une forme de pollution. Partant de ce constat, nous avons décidé que l'eau rejetée aux égouts serait « remise en vie », d'une qualité équivalente à de l'eau de pluie et donc envoyée vers le réseau Eaux Pluviales. Pour ce faire, la procédure consiste à filtrer les particules organiques mortes puis à déchlorer totalement cette eau, pour ensuite la diluer avec un volume environ 5 fois supérieur et enfin la faire transiter par une zone en vie (faune et flore) avant son rejet au réseau. Un volume d'eau filtrée de 10 à 15 m³/jour alimente donc un bassin de remise en vie de 50 m³ par une extrémité. Ce bassin de 25 m de long par 2,5 de largeur et 80 cm de profondeur forme « chute d'eau » à son alimentation pour évacuer le chlore gazeux. Le chlore en suspension sera, lui, fixé sur des éléments organiques (branchages) disposés dans le premier tiers. Sur les deux tiers restants, des bacs immergés accueillent des plantes aquatiques spécifiques qui achèvent le processus de remise en vie. Les plantes vertes sont utilisées pour éliminer, contenir ou rendre moins toxique l'eau chlorée par le pouvoir de fixation et d'absorption de leur système racinaire. Ainsi la plante verte devient un système de pompage et de filtration. Les plantes et leurs racines peuvent donc créer un environnement plus riche en activité microbienne. L'atelier de Phytoremédiation, avec des étudiants et un Conseil Scientifique, s'est déroulé sur le lieu même du chantier et pendant toute sa durée, de septembre 2005 à avril 2006.



LE 1% SOLIDAIRE À LA CONDITION PUBLIQUE

« Au coeur du quartier populaire du Pile de Roubaix, se dresse un imposant bâtiment : la Condition Publique. Ce nom étrange rappelle la vocation initiale du lieu, construit en 1901 pour « conditionner » la laine, c'est-à-dire en fixer le prix après l'avoir analysée. [...] Inscrite en 1998 à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, la Condition Publique est rachetée par la Communauté urbaine de Lille Métropole pour en faire un lieu de fabrication et de diffusion de la création contemporaine. L'intervention de Patrick Bouchain a été guidée par un principe fondamental : en faire le moins possible, « ajuster l'inachevé » pour se concentrer sur l'essentiel. En proposant une rénovation techniquement parfaite, du point de vue de la sécurité incendie, de l'électricité, du chauffage, de la ventilation et des équipements scéniques, mais pauvre en finitions, l'équipe donne un outil performant aux utilisateurs, qui est aussi un lieu ouvert à tous les possibles. Le manque de finition est un moyen de garantir le bâtiment contre un vieillissement prématuré : tout doit être bien fait puisque tout est visible. Ce parti pris, pratique du point de vue de la réalisation, permet aussi de conserver la mémoire de la Condition Publique, celle de sa construction et celle des hommes qui y sont passés. Il ne faut ni restaurer le bâtiment dans un temps arrêté, ni le transformer radicalement selon les standards contemporains, mais le prendre tel qu'il est quand on le reçoit, et le modifier juste assez pour pouvoir l'emmener dans le temps. »

Extrait de Histoire de construire, La Condition Publique, par Laurence Castany, éditions Sujet-Objet, 2004





LES TOITS DE LA CONDITION PUBLIQUE

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne filature en lieu de culture, Notre Atelier Commun a accompagné le travail de l'artiste botaniste Liliana Motta sur les toits de la Condition Publique ; puis a conçu une exposition pour la préfiguration du C.I.A.P. de Roubaix (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine). En plusieurs décennies, les toitures-terrasses de la Condition Publique se sont entièrement couvertes d'une végétation sauvage. Sur les graviers répandus pour l'isolation, se sont d'abord déposées les poussières de l'industrie, puis des graines, portées par le vent, les oiseaux et les cheminées de ventilation des entrepôts où l'on ouvrait des balles de laine. Année après année, par strates et pourrissements successifs, un substrat s'est formé, capable de supporter une végétation résistante, sans que l'homme s'en occupe. L'intervention de l'artiste botaniste Liliana Motta a révélé l'histoire de cette reconquête de la nature sur l'industrie. L'idée est généreuse, il faut que le public est accès au toit de la Condition Publique, voit cette reconquête naturelle sur un bâtiment industriel, et découvre en même temps la ville d'un point de vue unique. Au-delà de la simple restauration du monument historique, nous créons magie et émerveillement. Liliana Motta consulte des ingénieurs agronomes, des écologues, avant de concevoir un espace divisé en deux : une partie aménagée et une partie laissée en l'état. Un premier espace : la terrasse de la halle A, sera dédiée à l'observation, un jardin de près de 1300 mètres carrés où le visiteur peut, en se promenant, découvrir chaque plante. Inaccessible au public, la terrasse de 2800 mètres carrés de la halle B est transformée en un espace ouvert à la recherche pour l'université de Lille-I. Les travaux de ces terrasses seront confiés à une association locale, la Ferme aux Loisirs, qui rassemble des animateurs sociaux, des universitaires et des personnes en cours de réinsertion sur un chantier-école.

LE 1% CULTUREL AU LIEU UNIQUE

« Tous les habitants de Nantes connaissent une personne qui travaillait à l'usine LU (Lefèvre-Utile), soit un membre de sa famille, soit un ami, pourtant la fermeture de cette usine n'a suscité aucun traumatisme car son activité s'est seulement déplacée en périphérie. On peut même dire que ce déplacement a été une chance pour Nantes. L'idée de transformer cette vieille usine en un lieu de culture était séduisante, mais le risque était de perdre l'histoire de ce lieu. J'ai tout de suite proposé d'en faire le moins possible. Il fallait garder du lieu la mémoire du travail et non la mémoire de l'architecture de Monsieur et Madame Lefèvre-Utile, qui avaient le mauvais goût des nouveaux riches. Il fallait remettre en valeur l'architecture non pas telle qu'elle était à la fin du xixe siècle comme on le fait trop souvent, mais telle qu'elle était à la veille de la fermeture. Tout le principe de mon intervention est là : comment transformer cette usine en lieu de culture en ne touchant à rien ? »



NOTRE ATELIER COMMUN

2, rue Franklin – 93200 – Saint-Denis

PRÉSIDENTE

Ils se sont succédé depuis 1999 à la Présidence de l'association les personnalités suivantes :

Isabelle ALLEGRET, Nicole CONCORDET,
Vanessa THAUREAU, Claude CHAPIRO,
Liliana MOTTA et Catherine CLARISSE.

MEMBRES ACTIFS OPÉRATEURS :

P. Bouchain
L. Julienne
L. Motta
N. Concordet
S. Eymard
Ch. Bodart
D. Favret
J. Lautrey
J.C. Denise
I. Allegret
M. Blanckaert
S. Ricard
S. Thiery

MEMBRES SOUTENANT LES ACTIONS :

G. Clément
L. Kroll
V. Renard
D. Petit
F. Ribeyre
P. Degeorges
A. Nochy
J. Kébadian

DES ORGANISMES SOUTENANT LES ACTIONS :

La Caisse des Dépôts et Consignations, mécénat.
La Fondation de France, les Nouveaux Commanditaires.
Le Conseil de la Création Artistique.
La D.A.P.A. (Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Ministère de la Culture et de la Communication).
Le C.I.V. (Comité Interministérielle des Villes) et le P.U.C.A. (Plan Urbanisme Construction Architecture)

Graphisme: Simon Denise
Achévé d'imprimer en juin 2018